



Mon entreprise m'oblige a adherer au congé reclassement est ce no

Par rouvet, le **03/02/2010** à **14:33**

Bonjour,
je suis licenciée depuis 2 mois et n'ai pas repondu favorablement au congé reclassement ,on me dit que je suis obligée d'y adhérer car pas de projet défini ,est ce normal et peut on m'obliger a me presenter aux entretiens alors que dans mon courrier il est stipulé que mon projet est accepté.d'avance merci pour votre reponse